

A l'ordre du jour : les points essentiels du conseil syndical

À l'ordre du jour de la réunion :

Lors du Conseil syndical des Rives du Rhône du 20 mars qui s'est tenu à Agnin, plusieurs points ont été abordés.

Tout d'abord, le compte-rendu du conseil syndical du 7 février 2024 a été validé, suivi de l'approbation de l'ordre du jour. Plusieurs délibérations relatives au fonctionnement administratif du SMRR et au vote du budget (compte de gestion, compte administratif, montants des cotisations et budget primitif) ont été débattues.

Lors de ce conseil syndical, deux sujets importants ont également été abordés :

- Le bilan de l'étude sur les friches dans le territoire des Rives du Rhône avec la présence d'EPORA,
- L'étude sur la santé et l'urbanisme présentée par l'ORS et l'ARS.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

